



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

**52 rue Gallieni 92240 Malakoff
Tél/fax : 01 46 57 85 85
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr**

**CONGRES ANNUEL de L'USP
24, 25 et 26 mars 2023 à Besançon**

Motion

PRIVE.E.S

L'USP, réunie en congrès à Besançon les 24, 25 et 26 mars 2023, réaffirme sa revendication d'un secteur unique et conventionné avec l'assurance maladie – Sécurité sociale – pour les psychiatres d'exercice privé et sans dépassement d'honoraires.

Elle s'oppose à toute « prime à la performance » ou indicateurs orientant les pratiques qui se voient ainsi de plus en plus protocolisées, entraînant une perte de sens du travail et une altération de la relation singulière avec chaque patient.e. Le temps nécessaire à l'élaboration d'une véritable relation thérapeutique est ainsi mis en péril, ainsi que l'indépendance professionnelle.

L'U.S.P. exige l'arrêt de la destruction de nos conditions de travail et notamment de leur protocolisation, et une formation massive de médecins et psychiatres.